



### **GAMMA 2** Guide d'utilisation Destinataire certifié



L'écran d'accueil/ La Recherche

Diapos 3-5

01

Réception d'un DAES émis par un expéditeur certifié d'autre EM Diapos 6-8

02 Établir un certificat de réception Diapos 9-18

03 Renseigner un numéro de créance Diapos 19-21

04 Alertes Diapos 22-25

05 Rejets Diapos 26-29

06 Réception d'un changement de destination par un expéditeur autre EM Diapos 30-31

07 Rédiger un message d'explication relatif à un retard d'envoi du CDR Diapos 32-35

08 Visualisation d'un DAES Apuré Diapos 36-37

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Page d'accueil et é	cran	de recherche	1. Expéditeur
Aguite & DROITS Aguite INDIRCTS Frateraid		Lorsque vous vous connectez à GAMMA2 le numéro d'agrément ainsi que votre nom	bandeau bleu reprend votre ou vos
	_		
MA e produits soumis à accise (EMCS)	FR0000000	0049 🗸	• 9 GAMMA ~
Suivi des documents de circulation		+ Nouveau document	+ Régulariser document
Recherche			Effacer la recherche ×
N° CRA			
Type de recherche par date d'émission		Date d'émission	
Egal à	~	jj / mm / aaaa	ŧ
Nº d'accise de destinataire			
		L'écran par défaut vous propose les principa	ux critères de recherche utilisé (n°
Statut		statut du DAES).	iteur en fonction de votre statut, le
Selectionnez une option	~	Vous pouvez sélectionner « plus de crité	ère » (voir diapo suivante) Il faut
Plus de critères		selectionner au moins 1 critere de recherce recherche ne retourne aucun résultat, vous au	che pour obtenir un resultat. Si la urez un message vous informant de
Q Rechercher		Si vous vous êtes trompés dans le choix de recherche » réinitialise l'ensemble des champ	vos critères, le bouton « <b>Effacer la</b> ps de cette dernière.



Les statuts suivants peuvent être attribués à un DAES, voici leur signification.

Ces différents statuts seront par ailleurs détaillés en fonction des besoins dans la suite du document.

Selectionnez une option			
ANNULE	1	Eve	oditour
APURE	Pacharcha	cxh	Jeaneur
BROUILLON	Recifercite		
CLOTURE	N° CRA		
DETOURNE			
EMIS			
EMIS (CDR_REJETE)	Type de recherche par date d'émission		Date d'émission
EMIS (EN_ATTENTE_PAIEMENT)	Egal à	~	jj/mm/aaaa
EMIS (EN_COURS_VALIDATION)	Nº d'accise de destinataire	_	
EMIS (PAIEMENT_INCORRECT)			
REFUSE	\- <u></u>		
REFUSE PARTIELLEMENT	Statut		
REJETE	Selectionnez une option	~	
STOPPE	· · ·		

**BROUILLON :** 1<sup>er</sup> stade de création du DAES avant son émission par l'expéditeur certifié ver le destinataire certifié. Seul l'expéditeur le visualise et peut le modifier.

**ÉMIS:** 1<sup>er</sup> statut visible par le destinataire qui peut alors agir sur le DAES émis par l'expéditeur.

**ANNULE** : Le mouvement est annulé avant le départ de la marchandise par l'expéditeur.

**DÉTOURNÉ :** le mouvement initial prévu par l'expéditeur certifié doit être modifié (changement de lieu de livraison pour le destinataire ou retour à l'expéditeur en cas de rejet ou de refus/ refus partiel). **REJETÉ :** Le destinataire rejette le DAES avant l'arrivée physique de la marchandise à son lieu de livraison (cas de l'erreur de commande ou de destinataire par exemple).

**REFUSE :** Le destinataire refuse la totalité de la marchandise (raison obligatoire) lorsqu'elle est arrivée au lieu de livraison du destinataire. L'expéditeur doit organiser le retour de la marchandise dans son entrepôt. **REFUSE PARTIELLEMENT :** Même raisonnement que pour « refusé », mais pour une partie du chargement seulement. Ce statut ne peut être choisi par un destinataire français.

ÉMIS (EN\_ATTENTE\_PAIEMENT) : Le destinataire a émis un certificat de réception dans le délai des 5 jours à compter de la réception des marchandises. Il doit s'acquitter des droits et renseigner son numéro de créance. ÉMIS (CDR\_REJETÉ) : le certificat de réception a été rejeté par l'administration.

ÉMIS (EN\_COURS\_VALIDATION) : Le destinataire a payé les droits, l'administration vérifie la validité des déclarations.

ÉMIS (PAIEMENT\_INCORRECT) : la créance renseignée est rejetée par l'administration, il faut en créer une nouvelle.

**STOPPE** : Le mouvement interrompu par les autorités, suite à un événement. Les différents timers sont stoppés. **APURE** :Le certificat de réception a été validé par l'administration. Le mouvement est terminé régulièrement. **CLOTURE** :La clôture est utilisé par l'administration pour forcer la fin du mouvement (DAES en doublon par exemple).



Moins de critères	-
N° LRN	
Type de recherche par date d'expédition	Date d'expédition
Egal à 🗸	jj/mm/aaaa 🛱
N° d'accise du lieu d'expédition	Identifiant du lieu de livraison
Alertes uniquement	

Il est possible de rechercher un DAES à l'aide du **n° LRN** qui est le numéro attribué par l'opérateur en cas de procédure de secours GAMMA2 (ces dernières doivent toutes être régularisées dans GAMMA2 dès que l'application est à nouveau disponible, voir partie sur la régularisation de la procédure de secours)

Il est possible également de visualiser les résultats qui contiennent une **alerte** (générée automatiquement en cas de rejet, de refus/ refus partiel) qui implique une action rapide de la part de l'expéditeur (voir partie sur les alertes)



## DESTINATAIRE

01 Réception d'un DAES émis par un expéditeur certifié d' autre EM	02 Établir un certificat de réception	03 Renseigner un numéro de créance
04 Alertes	05 Rejets	06 Réception d'un changement de destination par un expéditeur autre État-membre
07 Rédiger un message d'explication relatif à un retard d'envoi du CDR Visualisat	ion d'un DAES Apuré	

### Réception d'un DAES émis par un expéditeur certifié d'un autre EM

2. Destinataire

Lorsque vous possédez le statut de Destinataire certifié, pour consulter les DAES émis par un expéditeur certifié d'un autre EM, il faut sélectionner dans le module de recherche les DAES en statut « **EMIS** ».

**1** 

Égalité Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

> Le numéro d'accise de l'EC apparaîtra dans la rubrique « n° d'accise expéditeur ».

Si vous souhaitez restreindre les résultats de recherche et que vous connaissez le numéro d'accise de l'expéditeur, il est possible de le renseigner et de cumuler les critères de recherche.

### Suivi des documents de circulation

Recherche				
N° CRA				
Type de recherche par date d'émission			Date d'émission	
Avant le	03/02/2023			
N° d'accise de l'expéditeur				
Statut				
Selectionnez une option		~		
Plus de critères				
0 Bechercher				
Mes documents de circulation				
Tous DAES DAES regularise				
Date d'exp. N° CRA N° LRN	N° d'accise exp. Expéditeur	Statut	Alertes	Action
02/02/2023 23DES0919022MQQMF02P1 Test_Mantis_67860	DE97000000201 Verkaufer	EMIS		2

## Réception d'un DAES émis par un expéditeur certifié d'un autre EM 2. Destinataire

<ul> <li>Suivi des documents</li> <li>Consultation d'un DAES</li> </ul>		Mes fonctionnalités	+
Informations générales 1 Trajet des r	narchandises 2 Certificats et garanties	3 Marchandises concernées	4 Détails sur le transport
Identité			-
N° de CRA	N° de séquence	Statut	
23DES0919022MQQMF02P1	1	ÉMIS	
Date de facture	Date d'expédition		
20/12/2022	© 02/02/2023	٥	
Consultation du détail des événements (0) Historique (1)			+
Date Événement		Utilisateur	Identifiant
20/01/2023 Réception du DAES		-	FR0000000021

Pour vérifier le statut du DAES, il faut consulter la rubrique « **0 Informations générales** », puis ouvrir l'onglet **historique**. Le DAES qui a été émis par l'expéditeur d'un autre EM apparaît quasiment immédiatement avec le statut électronique de « **Reception du DAES** » pour le Destinataire certifié français. Il peut y avoir un décalage jusqu'à 7 jours entre la date de « Reception du DAES » électronique (émission du DAES par l'expéditeur de l'autre EM) et la date d'expédition prévue dans l'onglet 1 -Trajet des marchandises. Par ailleurs, ce statut est **attribué automatiquement par l'application GAMMA2** et **ne constitue pas un certificat de réception de la marchandise**, que vous devez établir dans les 5 jours suivant la réception effective et physique des marchandises.



## DESTINATAIRE

	02 Établir un certificat de réception	03 Renseigner un numéro de créance	
04 Alertes	05 Rejets	06 Réception d'un changement de destination par un expéditeur autre État-membr	
07 Rédiger un message d'explication relatif à un retard d'envoi du CDR	18 Visualisation d'un DAES Apuré		

# Établir un certificat de réception

•

Pour établir un certificat de réception dans les 5 jours suivants la réception physique des marchandises, il faut rechercher le DAES en statut « EMIS » par l'expéditeur certifié de l'autre EM et sélectionner dans «mes fonctionnalités », «Établir l'accusé de réception ».

← suivi des documents Consultation d'un D	AES	Mes fonctionnalités – Établir l'accusé de réception Alerter Rejeter Expliquer le dépassement de délai		
0 Informations générales 1	Trajet des marchandises 2 Certificats et garanties	3 Marchandises conce		Ferr
Identité Nº de CRA 23DES0913022EQQMX22P8	N° de séquence 1	Statut global 1 Date d'arrivée des marchandises * jj/mm/aaaa	Conclusion générale *	~
Date de facture 20/12/2022	Date d'expédition 0 12/01/2023	Informations complémentaires		
Consultation du détail des événements (0) La première étape consiste 2 <sup>ème</sup> temps une destination f - <b>accepté et conforme</b> corr physiquement concordent a - <b>acceptée bien que non-c</b> physiquement ne correspon nature des produits) et/ou co - <b>refusée</b> , aucune marchano	à <b>définir le statut global des mai</b> iscale. Pour mémoire : espond au cas où la nature et les o vec les éléments repris dans le DA <b>onforme</b> correspond au cas où un d pas avec les éléments repris dar ertains produits sont endommagés dise ne reste sur le territoire fiscal t	chandises, afin de leur donner dans un quantités de produits réceptionnés ES de l'EC de l'autre EM. e partie des produits réceptionnés is le DAES de l'EC de l'autre EM (quantité, français et l'EC de l'autre EM doit opérer	onclusion générale * Selectionnez une option - Réception acceptée et conforme - Réception acceptée bien que non conforme - Réception refusée	
DAFS	et accuser iui-meme la reception di	es marchandises refusees pour apurer le	10	

# Établir un certificat de réception

La 2<sup>ème</sup> étape consiste à attribuer une destination fiscale **aux marchandises qui restent sur le territoire national** (cas d'accepté et conforme ou acceptée bien que non conforme à l'étape).

Si vous possédez <u>également le statut d'EA</u> (vous devrez alors <u>renseigner votre numéro d'agrément</u>), <u>vous pourrez choisir de</u> placer les produits en suspension ou de les mettre à la consommation (paiement des droits et accises afférents en France).

Quel que soit votre statut d'opérateur, il est possible de mettre la totalité des marchandises reprises sur le DAES à la consommation (seule la catégorie S600 pourra être mise en exonération).

Si vous disposer du <u>double statut DC et EA</u>, vous pouvez également choisir de mettre :

- toutes les marchandises en suspension,

- un partie des marchandises en suspension. Dans ce dernier cas, vous devrez éditer avec le crayon chaque type d'article et indiquer les quantités mise à la consommation et celles mises en suspension.

Une fois la destination fiscale renseignée, il faut **valider** son choix et un message pop-up de succès apparaît.

Veuillez renseigne le traitement fiscal des marchandises réceptionnées. La mise à la consommation indique une vente directe des articles, une mise en suspension indique que les marchandises ont vocation à être déplacée vers un nouveau destinataire. Cette option n'est disponible que si vous disposez d'un agrément de type "Entrepositaire Agréé". L'exonération des marchandises doit être justifiée via les commentaires disponibles.

Afin de mettre en suspension un ou plusieurs articles, vous devez renseigner votre numéro d'entrepositaire agréé. Attention! Pour le placement en suspension de vos marchandises, le lieu de réception des marchandises sous DAES doit êtres identifié comme lieu d'entreposage (EFS) dans votre agrément d'entrepositaire agréé (EA). A défaut, vous vous exposez à des sanctions.



N° Article	Catégorie produit	Conditionnement	Qtės initiales	Qtés constatées	Qtés MAC	Qtés suspension	Qtés exonération	Alertes	Editer
1	W200 - Vin tranquille et boissons fermentées non mousseuses autres que le vin et la bière	Bouteille à gaz	500						2

#### Succès

**1** 

RÉPUBLIQUE

FRANCAISE

Le certificat de réception n° 1 a bien été enregistré. La marchandise a été mise à la consommation et le mouvement est "EMIS (En attente de paiement)". Vous êtes invité à réaliser les formalités douanières de règlement des taxes, et associer une créance SAR au DAES une fois le paiement effectif.

## Établir un certificat de réception accepté CONFORME

Une fois le certificat de réception validé, GAMMA2 vous re-dirige vers l'onglet « 0 Informations générales » où le CRA est passé en statut « EMIS (en attente de paiement) ».

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité

La rubrique « Consultation du détail des événements », dans la partie « réception des marchandises » indique que la réception a été acceptée conforme.

L'historique reprend la « saisie du certificat de réception en attente de paiement ».

	lentite						-
,	' de CRA		N° de séquence			Statut	
	23DEJ0919022EQQMX3	0P8	1			ÉMIS (EN ATTENTE PAIEMENT)	
	ate de facture 20/12/2022	٥	Date d'expédition 10/01/2023		0		
	Consultation du déta	il des événements (1) dise (1)					-
	Date et heure	Motif	Utilisateur	Identifiant		Informations complémentaires	Consulter
5	09/02/2023 17:29	Réception acceptée et conforme	GAMMA	GAMMA_TEST_MOA			Q
»	Historique (2)		-				
	Date	Événement			Utilisa	steur	Identifiant
	20/01/2023	Réception du DAES			-		FR0000000021
	09/02/2023	Saisie du certificat de réception (en attente d	e paiement)		GAM	МА	GAMMA_TEST_MOA

## Établir un certificat de réception acceptée bien que NON-CONFORME

🚺 Lors de la 1ère étape de l'établissement du certificat de réception, il convient de sélectionner « acceptée bien que non-conforme ».

Lors de la 2ème étape de l'établissement du certificat de réception, il convient de **préciser les raisons de la non-conformité** de la réception dans au moins 2 le détail d'un article, de la façon suivante: en ajoutant une raison de non-conformité et , si besoin,en saisissant une quantité constatée différente.

Catégorie produit accises	Code nomenclature		
W200 - Vin tranquille et boissons fermentées nor	n mousset 👻 22042111 - Vins bland	cs d'Alsace, en récipients d'une conter 💙	
Description commerciale du produit			
Retsina			
	1		
Quantité initiale Quant	tité constatée si différente U	Unité des quantités	
500 🗘 300	)	Litre (température à 20°C)	
Quantité mise à la consommation Quant	tité mise en suspension	Raison de non conformité	Fermer
300 🔹 0	1	Raison de non-conformité	
		Selectionnez une option	
Raisons de non-conformité (0)		Autre	
		Manguant	
+ Ajouter une raison de non-conformité		Marchandise endommagée	
		Rupture de scellé	
		Rapporté par ECS	
DGDDI/FID3		Quantité supérieure à celle indiquée sur l'autorisation temporaire	Annuler Ajouter

## Établir un certificat de réception acceptée bien que NON-CONFORME

Le récapitulatif par article reprend les informations saisies et rappelle qu'une alerte sera émise à destination de l'EC de l'autre EM. Il faut ensuite valider le certificat de réception , un message pop-up de succès apparaît et le statut attribué au DAES est le même que celui du certificat accepté conforme.

#### Récapitulatif par article



Pour effectuer un traitement fiscal par article, cliquer sur le bouton "Editer" en face de chaque article .

N° Article	Catégorie produit	Conditionnement	Qtés initiales	Qtés constatées	Qtés MAC	Qtés suspension	Qtés exonération	Alertes	Editer
1	W200 - Vin tranquille et boissons fermentées non mousseuses autres que le vin et la bière	Bouteille à gaz	500	300	300	0	0	A	۷

Succès

Le certificat de réception n° 1 a bien été enregistré. La marchandise a été mise à la consommation et le mouvement est "EMIS (En attente de paiement)". Vous êtes invité à réaliser les formalités douanières de règlement des taxes, et associer une créance SAR au DAES une fois le paiement effectif.

# Établir un certificat de réception en cas de REFUS 2. Destinataire

**1** Lors de la 1ère étape de l'établissement du certificat de réception, il convient de sélectionner « refuser ».

Lors de la 2ème étape de l'établissement du certificat de réception, il convient de **préciser les raisons du refus** de la réception, de la façon suivante: en 2 ajoutant **une raison de non-conformité** (exactement les mêmes options que pour la réception acceptée non-conforme)et , si besoin, en saisissant une quantité constatée différente. Dans ce cas, **aucune option de mise à la consommation, de mise en suspension ou d'exonération n'est possible**.

N° article						
1						Une fois la raison du refus validée et le refus de la récention de la marchandise validée GAMMA2 émet un
Catégorie produit accises		Code nomenclature				message de succès et le DAES apparaît alors dans le moteur
W200 - Vin tranquille et boissons fermenté	ées non moussei 💙	22042111 - Vins b	ancs d'Alsace, en récip	pients d'une cont	tei 🗸	de recherche avec le statut « REFUSE »
Description commerciale du produit				Su	iccòs	
Retsina				Le	certificat	de réception nº 1 a bien été enregistré. La marchandise a été refusée et le mouvement est au statut REFUSÉ
			1			
Quantité initiale	Quantité constatée si	différente	Unité des quantités			
500		<b>▲</b>	Litre (températur	e à 20°C)	~	
	7					
Raisons de non-conformité (0)						
+ Ajouter une raison de non-conformité						
Raison de non-conformité	Informations compléme	entaires	Editer	Supprimer		

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Kontomité	Établir un certificat de réception en cas de REFUS	2. Destinataire
--	--	-----------------

Une fois le certificat de réception validé, GAMMA2 vous re-dirige vers l'onglet « **0** Informations générales » où le CRA est passé en statut « **REFUSE** ».

La rubrique « Consultation du détail des événements », dans la partie « réception des marchandises » indique que la réception a été refusée (il faut cliquer sur les 2 loupes successives pour voir le motif de refus).

L'historique reprend l'action de refus également.

) Informations généra	ales 1 Trajet des ma	rchandises	2 Certificats et garanties	3 Marchandises concernées	4 Détails sur le transp
Identité					
N° de CRA		N° de séquence		Statut	
23DES0919022EQQM	K23P8	1		REFUSÉ	
Date de facture		Date d'expédition	1		
20/12/2022		© 12 / 01 / 2023		8	
Réception marcha Date et heure	andise (1) Motif	Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires	Consulter
10/02/2023 00:09	Réception refusée	GAMMA	GAMMA_TEST_MOA		Q
Historique (2)					
Date	Événement			Utilisateur	Identifiant
12/01/2023	Réception du DAES			-	FR0000000021

# Expliquer un certificat de réception non-conforme 2. Destinataire ou refusé

Il possible de préciser **dans un message spécifique** à l'expéditeur certifié de l'autre EM la raison de la réception acceptée bien que non-conforme (le DAES aura alors le statut Emis (en attente de paiement) ou Emis (en cours de validation) ou Emis (paiement incorrect) ou Apuré) ou du refus (le DAES sera en statut refusé). Il faut alors sélectionner « mes fonctionnalités » dans la consultation du DAES « **Expliquer l'accusé de réception** ». En fonction du cas, il est possible de détailler par article les raisons de la non-conformité (voir diapo suivant) ou de saisir seulement l'explication globale en cas de refus.

• Suivi des documents			I	Mes fonctionnalités	-
consolitation d o				Expliquer l'accusé o	de réception
				Expliquer le dépass	sement de délai
) Informations générales	1 Trajet des marchandises	2 Certificats et garanties	3 Marchane	dises concernées	4 Détails sur le transport
Identité					-
N° de CRA	N° de s	équence	Statut		
22FRS0919022EQQMX18P9	1		APURÉ		
Date de facture	Date d'	expédition			
01/01/2023	◎ 24/0	1/2023	٥		
Consultation du détail des événemer	nts (1)				+
Historique (2)					+

## Expliquer un certificat de réception

2. Destinataire

Fermer ×

Explication de l'accusé de réception

Lorsqu'on valide
l'explication de
l'accusé de
réception, un
message de
succès apparaît
dans une fenêtre
pop-up.

**1** 

Liberté Égalité Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'utilisateur peut alors visualiser ce dernier dans l'onglet « 0 informations générales » lors de la consultation du DAES concerné, dans la rubrique « consultation du détail des événements », « messages faisant suite à la réception marchandise » e également dans l'historique.

DGDDI/FID3

E	cplication glo	obale							
In	formation comp	plémentaire							
E	cplication pa	ir article							
_	Article n°	Catégorie de pr	oduit accise		Information complémentaire			Quantité réelle	Modifier
	1	W200 - Vin tran	quille et boissons fermentées non mousse	uses autres que le	Informer				/
		vin et la bière					300		
								Petour	Expliquer l'accusé de réce
								Recoor	
	Consultatio	on du détail des	événements (2)	$\odot$	Succès				
					Les informations con	nplémentaires au certifi	cat de réception or	t bien été enregistré	es.
	Réception	n marchandise (1	)					<u> </u>	
	heephon	(	,						
	Messages	faisant suite à la	a réception marchandise (1)						
	Date et h	eure	Motif		Utilisateur	Identifiant	Informations	complémentaires	Consulter



## DESTINATAIRE

03 Renseigner un numéro de créance			
04 Alertes		05 Rejets	06 Réception d'un changement de destination par un expéditeur autre État-membre
07 Rédiger un message d'explication relatif à un retard d'envoi du CDR	08 Visualisati	ion d'un DAES Apuré	



Une fois que l'accusé de réception de la marchandise a été émis en statut accepté (conforme ou non), le DAES passe en statut « EMIS (en attente de paiement) ». Il convient alors, une fois le règlement effectué auprès de l'administration dans l'application adéquate (CIEL pour les alcools et ISOPE pour les produits pétroliers), de renseigner le numéro de créance ainsi obtenu.

Pour ce faire, il faut consulter le DAES, dans l'onglet « 0 Informations générales », « Consultation du détails des événements », « réception marchandise » et cliquer sur la loupe (voir diapo suivant pour renseigner le numéro).

### **Consultation d'un DAES**

O Informations générales	1 Trajet des marchandises	2 Certificats et garanties	3	Marchandises concernées	4	Détails sur le transport
Identité						-
Nº de CRA	N° de séqu	lence		Statut		
23DES0919022EQQMF01P7	1			ÉMIS (EN ATTENTE PAIEMENT)		
Date de facture	Date d'exp	édition				
20/12/2022	◎ 01/02/	2023	۲			
Consultation du détail des événemen	nts (1)					-

Réception marchandise (1)					Voir diapo suivante
Date et heure	Motif	Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires	Consulter
03/02/2023 17:24	Réception acceptée bien que non conforme	GAMMA	GAMMA_TEST_MOA	nope	Q

#### Renseigner un numéro de créance RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2. Destinataire

Easliti			
Certificat de réception nº 1	Eermer ×	Renseigner un numéro de créa	Fermer ×
• Statut de la vérification : EN COURS		Numéro de créance *	Le format des numéros de créance se présentera: <u>Pour les Cl</u> : <b>23</b> (année) <b>SCI 1234567</b> (7 chiffres)
Date d'arrivée des marchandises	Conclusion générale		Pour les PE : 23 (année) TPI 1234567 (7 chiffres)
01/02/2023	1 - Réception acceptée et conforme		Annuler Ajouter
0110212020			
ntormations complementaires Pas d'information complémentaire			
Tableau des numéros de créance	ii Restrigger up augrése de cobres	Tableau des numéros de créance	Renseigner un numéro de créance
Récapitulatif par article	kersegner of normero de creance	Numéro de créance	
N° Catégorie Code nomenclature Article produit	Qtés Qtés Qtés Qtés Alertes Consulter initiales constatées MAC suspension exonération	23SC11234567	Ē
22042111 - Vins W200 - Vin blancs d'Alsace, en tranquille et récipients d'une boissons contenance <= 2 l, fermentées ayant un titre non alcoométrique mousseuses acquis <= 15% vol, autres que le avec AOP (sauf vins vin et la bière moussex et pétillants)	500 500 0 Q	Une fois que vous aurez validé votre numéro de créance, l'application vous demandera alors de confirmer votre validation car vous ne pourrez plus revenir à cette	Vous ne pourrez plus ajouter de numéro de créance une fois la validation effectuée. Souhaitez-vous poursuivre ? Oui Non
	Fermer Valider	page.	Si vous cliquer sur « oui », votre DAES passera en statut « ÉMIS en cours de validation », c'est-à-dire en attente de vérification de la part de l'administration

Liberté



## DESTINATAIRE





L'utilisation de l'alerte n'est possible qu' **avant la réception de la marchandise** et a pour objet d'éviter l'utilisation de l'alternative « rejet ». En conséquence, les raisons proposées à la saisie au destinataire certifié pour justifier une alerte seront les mêmes que pour celles du rejet.

L'alerte permet d'attirer l'attention sans faire cesser le mouvement à la différence du rejet. Cette fonctionnalité permet d'initier un échange entre l'expéditeur certifié de l'autre EM et le destinataire certifié français.

<ul> <li>Suivi des documents</li> <li>Consultation d'</li> </ul>	un DAES				Mes fonctionnalités Établir l'accusé d Alerter Rejeter Expliquer le dépa	e réception	-   i
O Informations générales	1 Trajet des marchan	ndises 2	Certificats et garanties	3	Marchandises concernées	4	Détails sur le transport
Identité							-
Nº de CRA		N° de séquence			Statut		
23DES0919022EQQMX31P8		1			ÉMIS		
Date de facture		Date d'expédition					
20/12/2022	0	20/01/2023		0			
Consultation du détail des événen	nents (0)						+
Historique (1)							+





Une première fenêtre pop-up s'ouvre et propose d « **ajouter une raison d'alerte** ». Une autre fenêtre s'ouvre alors et propose **un menu déroulant** avec différentes raisons. Ce champ est **obligatoire**. Si vous sélectionnez « autre explication », alors le champ « informations complémentaires » devient obligatoire également.

Une fois la saisie de la raison de l'alerte finalisée, il faut cliquer sur « **valider** » et un message de succès pop-up apparaît.

Raison d'alerte	
Selectionnez une option	~
Le e-AD reçu ne concerne pas le destinataire	
Le(s) produit(s) soumis à accise ne correspond(ent) pas à la commande	
Autre explication	
La(les) quantité(s) ne correspond(ent) pas à la commande	





+

+

Lors de la consultation du DAES, on retrouve les éléments de réponse détaillés, dans l'onglet « **0 Informations générales** », « Consultation du détail des événements », dans la rubrique « Événements impactant la poursuite du mouvement ». L'historique reprend également cette action. Le statut du DAES n'a pas changé.

Consultation du détail des événements (1)

Réception marchandise (0)

Messages faisant suite à la réception marchandise (0)

Événements impactant la poursuite du mouvement (Alertes, Rejets, Interruption) (1)

Date et heure	Motif	Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires	Consulter
01/02/2023 10:59	La(les) quantité(s) ne correspond(ent) pas à la commande		JNtest	Alerte sur les quantités de la commande	Q

Historique (2)			-
Date	Événement	Utilisateur	Identifiant
20/01/2023	Réception du DAES	-	FR0000000021
01/02/2023	Alerte		JNtest
	Date 20/01/2023 01/02/2023	Date     Événement       20/01/2023     Réception du DAES       01/02/2023     Alerte	Date         Événement         Utilisateur           20/01/2023         Réception du DAES         -           01/02/2023         Alerte         -



## DESTINATAIRE

05 Rejets	06 Réception d'un changement de destination par un expéditeur autre État-membr		
07 Rédiger un message d'explication relatif à un retard d'envoi du C	CDR	08 Visualisation d'un DAES Apuré	



Join des docomer

Il est possible pour le destinataire certifié de rejeter un DAES émis par un expéditeur certifié d'un autre EM. La différence avec le Refus est que la marchandise n'a pas encore été expédiée par ce dernier. Il s'agit dans ce cas souvent d'une erreur de destinataire ou de nature/ quantité de marchandises prévue pour l'expédition.

Dans la consultation du DAES au statut « EMIS », il est possible en sélectionnant la fonctionnalité « REJETER » d'éviter l'envoi des marchandises au niveau de l'expéditeur de l'autre EM.







Une première fenêtre pop-up s'ouvre et propose d « **ajouter une raison de rejet** ».

Une autre fenêtre s'ouvre alors et propose **un menu déroulant** avec différentes raisons. Ce champ est **obligatoire**. Si vous sélectionnez « autre explication », alors le champ « informations complémentaires » devient obligatoire également.

Une fois la saisie de la raison du rejet finalisée, il faut cliquer sur « **valider** » et un message de succès pop-up apparaît et le DAES change de statut en « **REJETE** ».

Raison de rejet	
Selectionnez une option	
Le e-AD reçu ne concerne pas le destinataire	
Le(s) produit(s) soumis à accise ne correspond(ent) pas à la commande	
Autre explication	
La(les) quantité(s) ne correspond(ent) pas à la commande	
	-

Rejet	er				Fermer ×
	Tableau des raisons de reje	it			а
	Raison de rejet	Informations complémentaires	Editer	Supprimer	
	+ Ajouter une raison de rejet	•			
				Annuler	Valider

Raison de rejet	Fermer
Raison de rejet	
Selectionnez une option	×
Informations complémentaires	
	Annuler Valider
	Succès
	Le rejet a bien été enregistr
	28



Lors de la consultation du DAES rejeté, on retrouve les éléments de réponse détaillés, dans l'onglet « **0 Informations générales** », « Consultation du détail des événements », dans la rubrique « Événements impactant la poursuite du mouvement ». L'historique reprend également cette action.

	in (0)					
Réception marchandise (0)						
lessages faisant suite	e à la réception marchandise (0)					
vénements impacta	nt la poursuite du mouvement (Alertes, Rejets, Interruption) (2)					
-						
Date et heure	Motif	Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires	Consulter	
Date et heure 01/02/2023 10:59	<b>Motif</b> La(les) quantité(s) ne correspond(ent) pas à la commande	Utilisateur	<b>Identifiant</b> JNtest	Informations complémentaires Alerte sur les quantités de la commande	Consulter Q	

	Historique (3)			-
	Date	Événement	Utilisateur	Identifiant
	20/01/2023	Réception du DAES	-	FR0000000021
	01/02/2023	Alerte		JNtest
DGDI	01/02/2023	Rejet		JNtest

2. Destinataire



## DESTINATAIRE

Réception d'un changement de destination par un expéditeur autre État-membre

07 Rédiger un message d'explication relatif à un retard d'envoi du CDR 08 Visualisation d'un DAES Apuré

DGDDI/FID3

06



è

DOUANES

### Réception d'un changement de destination par un expéditeur d'un autre EM

#### 2. Destinataire

Lorsqu'un expéditeur d'un autre EM modifie le lieu de livraison pour le même destinataire certifié, la facon la plus simple est de vérifier ces changements est de consulter l'historique du **DAES** portant le numéro de séquence 2 qui reprend la totalité des mouvements. Sinon, il faut consulter réception des marchandises et cliquer sur la loupe pour voir le détail du changement.

Réception marchandise (2)

	Date et heure	Motif	Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires	Consulter	
	08/02/2023 14:20	Réception acceptée et conforme		TATest1	test BS-09(b)_DP	Q	
	08/02/2023 20:46	Réception acceptée et conforme	Douane	000012234	test BS-09(b)_DP	Q	
	Messages faisant suite	à la réception marchandise (0)					+
	Événements impactar	nt la poursuite du mouvement (Alertes, Rejets, Inte	erruption) (0)				+
н	istorique (6)						-
	Date	Événement		Utilis	ateur	Identifiant	
	07/02/2023	Réception du DAES				FR0000000022	
	08/02/2023	Changement de destination		EDI		120151646	
	08/02/2023	Emission du DAES		EDI		120151646	
	08/02/2023	Saisie du certificat de réception (en attente de paiemen	t)			TATest1	
	08/02/2023	Assignation numéro de créance				TATest1	



07

## DESTINATAIRE

Rédiger un message d'explication relatif à un retard d'envoi du Certificat de réception

08

Visualisation d'un DAES Apuré



En tant que destinataire certifié, vous disposez d'un délai pour accuser réception de la marchandise ou rejeter le DAES émis par l'expéditeur certifié de l'autre EM. Ce délai correspond au délai de route inscrit dans la partie 1 Trajet des marchandises + 5 jours. Pour toutes sortes de raisons (voir diapo suivante), ce délai peut être dépassé. Il convient alors de justifier le retard en sélectionnant dans « mes fonctionnalités » la fonction « Expliquer le dépassement de délai ».

				Alerter Rejeter Expliquer le dépass	ement de délai
Informations générales	1 Trajet des marchar	dises 2 Certificats et garanties	3	Marchandises concernées	4 Détails sur le transpo
Identité					-
Nº de CRA		N° de séquence		Statut	
23DES0919022EQQMX31P8		1		REJETÉ	
Date de facture		Date d'expédition			
20/12/2022	8	20/01/2023	٢		
Consultation du détail des événem	ents (2)				
Historique (3)					

# **Expliquer un dépassement de délai**

Une fenêtre pop-up s'ouvre alors et la saisie du « **motif du retard** » est **obligatoire**. Dans le cas de la sélection du champ « autre », le champ « informations complémentaires » doit être également compléter. Lorsque vous validez le motif de retard, une fenêtre pop-up vous indique le succès de l'opération.

Explication d'un dépassement de délai	Fermer ×
Type d'explication	a
1 - Demande d'explication suite à dépassement de délai pour l'envoi du certificat de reception	Motif de retard
Motif de retard	0 - Autre explication 1 - Transaction commerciale annulée 2 - Transaction commerciale en suspens 3 - Enquête en cours menée par l'autorité compétente
	4 - Mauvaises conditions météorologiques 5 - Grève 6 - Accident
énements (2)	Annuler Valider
DGDDI/FID3	<ul> <li>Succès</li> <li>L'explication de délai a bien été enregistrée</li> </ul>

# **Expliquer un dépassement de délai**

Lors de la consultation du DAES, on retrouve les éléments de réponse détaillés, dans l'onglet « **0 Informations générales** », « Consultation du détail des événements », dans la rubrique « Événements impactant la poursuite du mouvement ». Attention, il faut sélectionner la loupe pour savoir qu'il s'agit d'une explication de dépassement de délai. L'historique reprend également cette action. Le statut du DAES n'a pas changé.

Réception marchandise (0)

Messages faisant suite à la réception marchandise (0)

Événements impactant la poursuite du mouvement (Alertes, Rejets, Interruption) (1)

Date et heure	Motif	Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires	Consulter	
10/02/2023 12:39	Autre explication	GAMMA	GAMMA_TEST_MOA	test	Q	

#### Historique (2)

Date	é Événement		Utilisateur	Identifiant	
10/01/2023	Réception du DAES		-	FR0000000021	
10/02/2023	Explication fournie par le destinataire		GAMMA	GAMMA_TEST_MOA	



## DESTINATAIRE

08 Visualisation d'un DAES Apuré



DOUANES & DROITS INDIRECTS

Lorsque toutes les étapes d'émission. d'envoi de certificat de réception, et de paiement des droits ont été finalisées, puis validées par l'administration. le DAES est en statut APURE. Toutes les étapes sont visibles dans l'historique.

C'est la fin normale d'un mouvement.

En cas de difficultés (notamment non respect de délais), le service des douanes peut CLOTURER un mouvement.

## Visualisation d'un DAES apuré

### Consultation d'un DAES

RECTS									
	O Informations générales	1 Trajet des marcha	1 Trajet des marchandises		garanties	3 Marchandises concernées	4	Détails sur le transpo	
	Identité								
	Nº de CRA		N° de séquence	N° de séquence		Statut			
	23BELDU10QTM0003MFUP5		2			APURÉ			
	Date de facture		Date d'expédition	n					
	jj / mm / aaaa		07/02/2023			۵			
	Consultation du détail des	événements (2)							
	Réception marchandise (	2)						-	
	Date et heure	Motif		Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires		Consulter	
Uistoriano (6)	08/02/2023 14:20	Réception acceptée et conforme	1		TATest1	test BS-09(b)_DP		Q	
Historique (6)	08/02/2023 20:46	Réception acceptée et conforme		Douane	000012234	test BS-09(b)_DP		Q	
Date	Événement				Utilis	ateur		Identifiant	
07/02/2023	Réception du DAES				-			FR0000000022	
08/02/2023	Changement de destinat	ion			EDI			120151646	
08/02/2023	Emission du DAES				EDI			120151646	
08/02/2023	Saisie du certificat de rée	Saisie du certificat de réception (en attente de paiement)						TATest1	
08/02/2023	Assignation numéro de o	réance						TATest1	

2. Destinataire